



Janvier 2009
n°46

L'ÉCHO de *Lherm*

Bulletin
municipal

www.lherm-31.fr

NOS ARTISTES
À L'HONNEUR



■ ■ ■	Actualités de la commune	<u>4</u>
■ ■ ■	Environnement : la future station sort de terre	<u>6</u>
■ ■ ■	Dossier : Nos artistes à l' honneur	<u>7</u>
■ ■ ■	Vie locale	<u>10</u>
■ ■ ■	Evénements	<u>21</u>



■ ■ ■	Réglementation : les quads	<u>22</u>
■ ■ ■	Brèves	<u>24</u>
■ ■ ■	Etat civil	<u>26</u>

Directeur de la publication : Jean Ayçaguer

Responsable de la rédaction : Nadine Munch

Membres de la commission communication extra-municipale « atelier Echo de Lherm » : A. Bergès, S. Cléret, S. De Oliveira, J. Despéron, F. Garcia, B. Guéry, V. Guéry, A. Guy, S. Marchadour, J.P. Michel, P. Miranda, N. Munch, P.Pujol.

Coordination : Stéphanie Duphil

Conception et mise en page : Pag'en Scène—Stéphanie Marchadour

Imprimé par les services de la Mairie

2 avenue de Gascogne – 31600 LHERM – Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82 - Email : accueil-lherm-31@wanadoo.fr

Lhermoises, Lhermois,

L'année 2009 s'ouvre sur de sombres perspectives concernant le Budget des Communes en général et sur celui de Lherm en particulier.

En effet, bien que les emprunts contractés par la Commune soient des emprunts classiques à taux fixe réputés sans risque, la possibilité d'accroître les équipements de Lherm en les finançant en partie par l'emprunt va devenir beaucoup plus difficile et plus onéreuse compte tenu de la crise qui secoue les banques.

A cela s'ajoute le désengagement massif de l'État dans l'aide financière traditionnelle qu'il consacrait aux collectivités locales.

Tout semble indiquer qu'il a décidé de faire supporter à la fiscalité locale une partie de son énorme dette.

Le cadeau fiscal annuel de 15 milliards et le bouclier fiscal qui profitent à un nombre restreint de personnes fortunées sera assumé par l'ensemble des Français, en particulier, les couches populaires à travers notamment les impôts locaux.

Dans un maquis fiscal devenu injuste et incompréhensible, la fiscalité locale reposant sur la valeur du foncier et non sur les revenus entrant dans le foyer fiscal est probablement la plus inéquitable.

Pour employer une expression utilisée en navigation la Commune devra dans les prochaines années « réduire la voilure » et revoir à la baisse les nombreux investissements que nous avons annoncés dans notre programme.

La poursuite d'une gestion rigoureuse de notre fonctionnement courant devrait nous permettre de passer ce cap délicat sans trop d'encombre et de poursuivre l'équipement de Lherm.

La station d'épuration de 4000 équivalents habitants sera terminée pour l'été 2009.

Des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs, la voie de contournement du collège devraient être réalisés. La réparation de la toiture de la nef de l'Église St André sera mise en œuvre avec une subvention de l'État allouée il y a six ans et qui est enfin attribuée avec une diminution substantielle de l'enveloppe promise.

Ces nombreuses difficultés à venir ne doivent pas nous rendre pessimistes mais au contraire nous pousser à agir, en élaborant des solutions innovantes, en particulier dans la protection et l'amélioration de notre environnement commun.

La crise peut être également une chance, en effet l'individualisme érigé en valeur absolue de notre société va sans doute, dans un mouvement de balancier de l'histoire, laisser une plus grande place à des valeurs collectives de solidarité et d'équité.

C'est tous ensemble que nous sortirons de ce mauvais pas, en cultivant la convivialité et le soutien aux plus faibles et aux plus démunis.

Vous pouvez compter sur les femmes et les hommes qui composent votre Conseil Municipal pour défendre dans notre village les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et fraternité fondant notre République.

Ils se joignent à moi pour vous souhaiter beaucoup de courage et une très bonne année 2009.

Le Maire, Jean AYÇAGUER

LA SAGA DE LA RÉPARATION DU TOIT DE LA NEF DE L'ÉGLISE



En 1999 de nombreuses fuites d'eau dans la toiture de la nef de l'Église Saint André dégradant les peintures intérieures nous ont conduit à demander une intervention des services de l'État seul compétent à l'époque pour réaliser des réparations sur un monument classé.

Le 5 mai 1999, Monsieur BRUNET, Architecte des Bâtiments de France, constatait l'état déplorable de la toiture et préconisait des travaux d'entretien pour éviter le pire tout en signalant qu'une réfection totale du toit s'imposait. Ce diagnostic était confirmé le 3 septembre 1999 par Monsieur VOINCHET, Architecte en chef des Monuments historiques. Après de nombreuses relances administratives nous étions enfin retenus le 30 avril 2004 pour les travaux de réfection du toit de la nef, estimés par Monsieur VOINCHET à 150 000 €, l'état s'engageant à nous verser une contribution de 75 000 €.

Nous avons inscrit les sommes nécessaires sur le budget de la Commune de 2004 à 2008 sachant que chaque année le Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC) nous faisait savoir qu'il n'avait pas en caisse les crédits annoncés par le Ministère de la Culture.

En 2005, une pétition signée par 514 personnes était envoyée par la Municipalité au Premier Ministre, sans résultat. Enfin, en août 2008, miracle, l'État nous faisait

savoir que nous allions pouvoir sans doute lancer les travaux en 2009 mais si nous les réalisons, sa subvention passera de 75 000 € à 60 300 € et cerise sur le gâteau la Commune récupère la Maîtrise d'œuvre sur les Bâtiments classés que l'État assurait depuis 1913. Ce simple jeu d'écriture a bien sûr des conséquences financières pour la Commune puisque nous devons pour la première fois rémunérer Monsieur VOINCHET pour la somme de 9 300 €. Depuis 2004, le devis des travaux est monté de 150 000 € à 170 000 €. Au final la part communale est passée de 75 000 € prévus à 119 000 €. Cet exemple pris parmi d'autres est destiné à faire prendre conscience aux citoyens de Lherm de l'implacable réalité du transfert des charges de l'État sur les collectivités locales. Pour alléger notre facture nous avons demandé une subvention au Conseil Général qui devrait nous aider. Mais lui-même subit un très lourd transfert de charge à travers les Routes Nationales, les collèges et surtout l'Aide Sociale. Jusqu'à quand pourra-t-il nous soutenir ?

Nous allons réaliser en 2009 les travaux de réfection de la toiture de la nef de l'Église St André. Nous ne pouvons pas laisser se dégrader plus encore ce bâtiment communal mais vous comprendrez sans doute nos légitimes inquiétudes sur les possibilités financières de la Commune à l'avenir.

Jean Ayçaguer

Airexpo déploie ses ailes

Pour sa 23^{ème} édition, Airexpo est de retour sur l'aérodrome de Muret-Lherm.

Le meeting aérien incontournable du Sud-Ouest se déroulera le week-end du **30 mai 2009** pour offrir au public un spectacle exceptionnel.

Le troisième meeting aérien français

Plus de 50 000 personnes sont attendues sur l'aérodrome de Muret-Lherm pour un grand voyage au sein de l'aéronautique et de l'espace. AirExpo a toujours offert un programme varié, des légendes de la seconde guerre mondiale jusqu'au décollage de l'A380, en passant par le largage des parachutistes du 3^{ème} RMAT. Anticipant sur le programme définitif, le comité d'organisation attend cette année la participation exclusive de la Patrouille de France.

La famille à l'honneur

Cette année encore, les enfants auront les faveurs d'AirExpo. A l'aide de leur carte d'embarquement, ils seront accompagnés tout au long d'un parcours qui leur fera côtoyer l'élite des pilotes et exercer leurs talents à bord de simulateurs de vol. Leurs parents pourront flâner entre les avions exposés au sol et profiter de la buvette entre deux démonstrations.

Un plateau exceptionnel offert à tous

Organisé chaque année depuis 1987 par les étudiants des grandes écoles aéronautiques toulousaines, AirExpo est une importante manifestation populaire, mariant la convivialité à un plateau exceptionnel. Lien fort entre la profession aéronautique et la population locale, AirExpo est un témoignage vivant de l'ambition de notre région. Vous êtes les bienvenus.

André Népi-Pujol

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes a été élu le samedi 7 juin 2008.

Il est composé de 32 jeunes de 9 à 14 ans, répartis en 4 commissions.

Les P'tits Démocrates sont encadrés par

Florian GARCIA, 1^{er} adjoint

Sabine BRETOS, Conseillère Municipale

Sophie CAZARD, Conseillère Municipale

Mireille DUPUY, Conseillère Municipale

Fatiha SOBIERAJEWICZ, Conseillère Municipale

Liste des conseillers :

Léa BENOIST, Florian BONNAFOUS, Rémi BOUCHET, Mathias BRIAUT, Cyril CAILHOL, Inès CARRAYROU, Chloé CAZARD, Dimitri DARROS, Noémie FONTALIRANT, Alexis GAULARD, Valentin GRELON, Amélie LE PICARD, Laure LECOQ, Gaëlle LEVEN, Didier LORANT, Camille MARTY, Eloi MARCHADOUR, Wendy NOBLESSE, Judith OLLE, Martial OLLE, Ulysse PAYET, Dimitri PETSITIS, Nicolas PETSITIS, Amandine PORTA, Jeanne PUGIBET, Laure PUJOL, Amandine RIZZATO, Clothilde SACAREAU, Laurine SAINT-MARTORY, Lina TLEMÇANI, Bastien TOURNEUR, Lou WALGER.

ANIMATIONS DU VILLAGE



COMMUNICATION



SPORT ET LOISIRS



ENVIRONNEMENT



LES JARDINS FAMILIAUX



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Route de l'Aérodrome (RD 43b)



Suite à la pétition des habitants du quartier des Branas signalant la dangerosité de la RD 43b notamment pour les collégiens et les lycéens qui l'empruntent, le Maire a alerté le Conseil Général. Ce dernier ainsi que la direction de la voirie et des infrastructures répondent que cette voie n'est pas accidentogène et les infrastructures routières adaptées.

S'agissant d'une route départementale la commune n'a pas autorité pour décider des aménagements et améliorations qui doivent être mis en place.

Récemment, certains Lhermois empruntant la route de l'Aérodrome à des moments où la visibilité est réduite (tôt le matin ou tard le soir) nous ont signalé des adolescents marchant sur le bord de la route. Le trafic est de plus en plus dense et les véhicules roulent vite.

Dans un souci de prévention, nous mettons à la disposition des jeunes des brassards réfléchissants (fournis par le Conseil Général) pour signaler leur présence. Ils sont à retirer au secrétariat de mairie.

Nous conseillons également aux adolescents de marcher côté gauche de la route, de façon à être face aux voitures qui arrivent.

Fatiha Sobiérjewicz

La commission Action sociale-Emploi-Formation a sollicité le concours d'étudiantes en économie sociale et familiale de l'Institut Limayrac de Toulouse pour étudier la pertinence de la mise en place de jardins familiaux sur la commune.

Nous espérons que vous avez tous vu les questionnaires distribués fin octobre chez les commerçants, aux écoles, à la maison de retraite, à la MJC et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de répondre.

Une vingtaine de personnes sont intéressées. Les modalités de mise en œuvre du projet ont été définies lors de la réunion publique du 26 novembre 2008.

Nous vous informerons dans le prochain bulletin de l'évolution du projet.

Catherine Hernandez



LA FUTURE STATION D'ÉPURATION SORT DE TERRE

Du fait du développement de la commune et des nouvelles exigences administratives en matière de qualité de rejet, la commune a programmé une nouvelle station d'épuration.

Les contraintes environnementales ont été d'emblée prises en considération : anticipation d'un agrandissement des ouvrages, intégration paysagère, prise en compte des nuisances et réflexion sur les énergies.

Cette station « sort de terre » à l'entrée du village, Chemin de « Vie Longue ». Les travaux ont débuté en juin 2008 et se termineront en juillet 2009. Nous souhaitons qu'elle soit exemplaire d'une démarche écologique pour les autres projets de cette zone de Coucoures.

Choix des techniques solaires

C'est surtout sur le choix de la filière de traitement des boues que la Commune a le plus réfléchi. La filière d'élimination des boues actuelle est la valorisation agricole par épandage des boues liquides. Cette solution est satisfaisante mais présente toutefois l'inconvénient de nécessiter un stockage important lorsque la population raccordée augmente. Du fait du volume de stockage nécessaire pour une station de 4000 eq/h, il est préférable de prévoir d'augmenter la concentration des boues pour en diminuer le volume. En conséquence, nous avons décidé que ces boues soient au minimum déshydratées sinon séchées. Si le séchage ne constitue pas en soi un mode d'élimination des boues, il ouvre la porte à des solutions multiples : valorisation agricole, horticulture, réhabilitation des sols, incinération ou co-incinération en cimenterie.

Les lits plantés de roseaux sont éliminés car ils demandent une grande surface pour 4000 eq/h et le séchage thermique nécessite une trop forte consommation d'énergie. C'est le séchage solaire qui a séduit la commune pour son côté écologique et sa faible consommation d'énergie. Compte tenu des projets envisagés entourant la station, une serre présente l'avantage d'être bien perçue par les riverains, l'effet de transparence du verre soulignant un aspect plus agricole qu'industriel. La caractéristique évolutive du procédé a définitivement séduit les élus. Pour la valorisation agricole, cette solution offre un gain financier sur les coûts d'évacuation des boues par la diminution conséquente des volumes à évacuer.

Le principe du séchage solaire s'articule autour de trois règles fondamentales : l'action du soleil par effet de serre, le brassage des boues pour favoriser le contact air/boue et la gestion optimisée de l'air pour améliorer la cinétique d'évaporation.



Cette technique limite les manipulations des boues puisqu'elles sont déplacées par un système automatisé qui nécessite peu de surveillance.

Les bâtiments d'exploitation de la station seront équipés de panneaux photovoltaïques intégrés : à charge nominale, la station traitera plus de 300 000 m³ de flux et aura besoin de 425 767 kWh/an, ce qui représente un coût d'environ 27 675 € HT/an pour le seul poste des consommations énergétiques. Pour compenser cette importante consommation d'électricité, il est décidé d'équiper la station de panneaux photovoltaïques. Cette option devient ainsi une action de maîtrise de l'énergie sur le bâtiment concerné. Il est prévu de demander un contrat de raccordement au réseau et un contrat de rachat de l'électricité produite. Ces modules seront intégrés, assurant ainsi la fonction architecturale de couverture et d'étanchéité du bâtiment. Le dossier a d'ailleurs été retenu par le Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projet « photovoltaïque raccordé au réseau et intégré au bâtiment ».

Brigitte Boyé



COÛT DE L'OPÉRATION = 2 015 291 € HT

Le Conseil Général participe à hauteur de 30%.

L'agence de l'eau subventionne entre 25 et 50% selon les équipements et nous a permis de bénéficier également de la subvention SUR (solidarité urbaine et rurale) de 5%.

La Région accorde 5 000 € pour le photovoltaïque

NOS ARTISTES À L'HONNEUR

Pour le dossier de cette édition, nous mettons un coup de projecteur sur ces lhermois, dont le talent est reconnu. Voici le portrait de nos artistes au parcours hors du commun.

THIERRY OLLÉ ENVOIE LA MUSIQUE

Né le 24 février 1970 à Toulouse, Thierry Ollé débute dès l'âge de dix ans l'apprentissage de la musique par des études de piano à l'école de musique de Saint-Gaudens en Haute-Garonne.

Quelques années plus tard, par l'intermédiaire de son oncle batteur amateur, il découvre le jazz, les musiques improvisées et c'est le coup de foudre.

Son bac scientifique en poche, il poursuit des études de sciences économiques à la Faculté de Sciences Sociales de Toulouse.

En parallèle, il en profite pour fréquenter les clubs de jazz en vogue dans la Ville Rose et perfectionne son jeu de piano auprès du pianiste Jacques Ronga (qui accompagne alors les jazzmen de passage tels que Guy Laffite, Claude Tissandier...).

Encouragé par ses aînés, Thierry trouve alors sa voie et décide qu'il sera musicien.

Il devient ainsi le pianiste du Tuxedo Big Band de Paul Chéron.

Des récompenses prestigieuses jalonnent les divers enregistrements qu'il effectuera au sein de cette formation durant une collaboration de plus de quinze ans.

Boulimique de musique, il multiplie les expériences dans tous les contextes et à ce titre, s'initie à l'orgue Hammond B3. Il parfait ses connaissances auprès de pianistes prestigieux tels que Sir Roland Hanna et Rossano Sportiello.

On le retrouve alors de festivals en festivals derrière Bob Wilber, Irakli, Red Holloway, Guy Laffite, Harry Hallen, Wendell Brunious, Claude Tissandier, Daniel Huck, Michelle Hendricks, Carl Schloesser, Alain Bouchet, Woody Witt, Claude Nougaro, Benjamin et Michel Legrand, Mark Withfield....

Le CD Miss NO sortira dans tous les bacs en février.



Il s'adonne aussi à la composition et aux claviers électroniques avec le duo groove « Happy Music for Keys and Drums ».

Ne négligeant pas ses talents d'accompagnateur et sa passion pour la chanson, il est le pianiste régulier du spectacle « Tout le monde m'aime » du chanteur toulousain Yvan Cujious.

Fort de toutes ses collaborations, Thierry fonde en 2008 son propre trio selon une formule qui a largement fait ses preuves : piano et section rythmique.

Entouré de Guillaume Nouaux à la batterie et de Serge Oustiakine à la contrebasse, il enregistre dans la foulée un disque intitulé « Miss NO » dont le répertoire est une relecture originale et novatrice des standards de la Nouvelle-Orléans.

« Un album passionnant et jubilatoire ! », selon Jacques Aboucaya (Jazz Magazine).

« *pianiste auquel il faut s'intéresser* »

(Revue Jazz Hot d'octobre 1997, compte rendu du festival de jazz de Bayonne)

« *à la hauteur de sa réputation* »

(Jazz Hot de septembre 2004, chronique du cd « Basie Boogie »)

« *doté d'une culture jazzistique étendue* »

(Jazz Hot d'octobre 2005, compte rendu du festival de jazz de Montauban)

« *mêlant swing et élégance* »

(Jazz Hot d'octobre 2006, compte rendu du festival de jazz de Montauban)

« *a very accomplished player* »

(Woody Witt, saxophoniste américain, mars 2007)

LES "ÉTINCELLES INSTRUMENTALES" DE PASCAL PUJOL

C'est au cœur du quartier latin que Pascal Pujol a fait ses premiers pas. Il redescendra vite dans le sud pour en prendre l'accent.

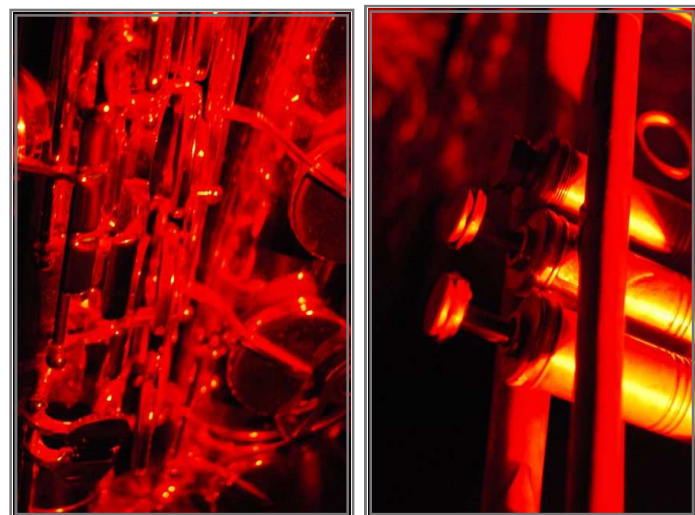


Depuis une quinzaine d'années, il s'est posé à Lherm pour y faire grandir sa famille. Impliqué dans plusieurs initiatives locales, cet instituteur bien connu de nos petites têtes lhermoises, se présente aujourd'hui sous une nouvelle facette...

Depuis de nombreuses années, Pascal Pujol traverse les paysages surréalistes qu'il faut savoir trouver au plus proche

de la nature et de l'objet. Là où l'intérêt n'a pas lieu d'être, ce photographe amateur va chercher par un travail sur la lumière et des ouvertures osées, des méandres esthétiques qui nous surprennent, nous ravissent et nous amènent à considérer le moindre objet comme une banque inépuisable d'œuvres d'art.

Sa dernière exposition « étincelles instrumentales » s'amuse avec les formes des instruments de musique utilisés dans le blues, le rock et le jazz. Il nous dévoile le feu sacré, né de notes associées les unes aux autres, pour bâtir des mélodies rougeoyantes et sanguinaires. L'exposition est construite sur le principe d'un jeu où l'on doit reconnaître l'instrument photographié. Certains effets de mouvements détournent les lignes devenant ainsi des éléments d'autres univers.



SES DERNIÈRES EXPOSITIONS

Du 12 au 14 juillet

■ Montauban dans le cadre du festival de Jazz

Du 7 au 19 juillet

■ Cahors lors du festival des Blues

Du 21 au 27 juillet

■ Foix, festival de Jazz

Du 1er au 28 septembre

■ Classico, Toulouse

Du 3 au 23 novembre

■ médiathèque de Lherm

Contact 06 64 48 87 53
pascal-pujol@wanadoo.fr

LEVER DE RIDEAU SUR LA FAMILLE BARBIER

En 1965, monsieur Louis Izar, directeur du théâtre du Capitole de Toulouse, et sa femme Chauny Lasson, professeur de chant au conservatoire de musique, achètent une petite maison à Lherm.

Ils pensent y passer une paisible retraite après plus de 50 ans de carrière artistique dans tous les opéras lyriques de France, de Belgique, de Suisse, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Hélas le destin ne leur permet pas de jouir longtemps de ce petit havre de paix. Ils disparaissent successivement en 1970 et 1974.

En 1976, leur fille Marie-Thérèse Izar et leur gendre Jean-Claude Barbier décident de venir s'installer à Lherm dans la maison familiale avec leur fille Carole, leur fils Xavier étant resté à Paris (Amour, amour, quand tu nous tiens...). Ils continuent leurs carrières artistiques de comédiens et sont toujours en activité, partant en tournée souvent.

En 1984, Marie-Thérèse est nommée professeur d'Art Dramatique à l'école municipale d'enseignement artistique de Muret, connue sous le nom de l'E.M.E.A, jusqu'en 2005. Elle a comme élèves quelques Lhermois qui continuent à ce jour des carrières artistiques.

Carole, la fille de Marie-Thérèse et de Jean-Claude, prend des cours de comédie à L'E.M.E.A, d'abord avec Mirès Vincent puis avec sa maman. Elle part ensuite à



En 1969, « Le médecin malgré lui », pièce de Molière, jouée par Jean-Claude Barbier et Marie-Thérèse Izar au Théâtre Edouard VII à Paris.



De gauche à droite :
Carole, Jean-Claude, Marie-Thérèse, Lucile et Xavier.

Paris, au cours Florent, pendant quelques années et revient dans le sud-ouest où elle partage maintenant sa vie artistique entre Bordeaux et Toulouse. Elle fait également des tournées en France.

En 1978, c'est la naissance de Lucile, la deuxième fille de Jean-Claude et Marie-Thérèse (une vraie Lhermoise). Petite puis adolescente, elle travaille la danse avec Mado Cortès et fait partie de la compagnie « Ainsidanse » de Lherm. Adulte, elle suit le même parcours que sa sœur.

Xavier, le grand frère, lui, continue sa vie à Paris, il est comédien, metteur en scène et professeur d'art dramatique.

Dans la continuité familiale, la quatrième génération plonge, elle aussi, dans la marmite artistique. Les 3 petits enfants ont attrapé le virus ; l'aîné prépare le conservatoire national d'art dramatique de Paris et les plus jeunes prennent déjà des cours de théâtre...

Lucile Barbier

► **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE**

LES RANDONNEURS PÉDESTRES

L'activité des randonneurs pédestres se poursuit au fil des mois et des années depuis septembre 2001.

Un samedi sur deux (consulter le programme à la MJC), ils partent assouvir leur passion proche de la nature et idéale pour maintenir la forme physique.

Dès le printemps quand le temps le permet, ils parcourent les sentiers et sommets des Pyrénées. L'hiver est réservé à la découverte des chemins de Haute Garonne, du Gers etc.

Parmi les balades agréables : le Moulin de la Laurède, le Riou Sarclès à Labastide de Sérou (Ariège), le chemin de Nankin près de St Martory (Hte Gne), le chemin des Orchidées à Simorre (Gers), etc,

Ou plus sportives, mais très appréciées : le pic Tarbesou et ses lacs, le Mont Né (pour y écouter le brame du cerf),

le Hameau des Goutets, le Pic de la Coume d'Or, le Pic de Bacanère, etc.

De plus, hors programme, des randos s'organisent à la demande de quelques randonneurs.

Une sortie sur 2 jours permet aussi d'allier découverte d'un site plus lointain et convivialité d'une nuitée en refuge (ex : Canigou en 2007).

Enfin, une belle rando annuelle d'une semaine, dans une ambiance sympa, mène le groupe vers d'autres cieux : en 2006 ce fut le Haut Atlas Marocain dans la Vallée des Roses, en 2007 le désert du Sud Sahara Algérien, en 2008 cap sur l'Italie et le Parc des « Cinque Terre ».

Randonner ici ou ailleurs dans une ambiance non compétitive, mais conviviale, qu'y a-t-il de meilleur ? C'est parfois dur, mais quel plaisir d'arriver au but !!!

Si une telle perspective vous intéresse, vous pouvez vous adresser à la MJC.

Marcel Chaize

Septembre 2008—Randonnée italienne entre Portofino et Portovenere

En septembre 2008, treize randonneurs lhermois sont partis à l'assaut d'une terre peu connue, mais qui s'est révélée superbe, le Parc National des « Cinque Terre », situé en Italie entre Gênes et La Spezia.

Dans ce parc protégé, les chemins se déclinent en balades faciles longeant la mer, sur des chemins souvent taillés dans le roc (la « Via Dell Amore ») et surtout en superbes sentiers escarpés sinuant dans les vignes et murets de pierres sèches. Les escaliers en pierre (scalinata) sont aussi une dominante des parcours. Il faut en graver des centaines, petits et grands, pour arriver au but.

Vues panoramiques et ravissantes perspectives s'offrent aux yeux émerveillés, récompenses des efforts fournis. Les vues plongeantes, presque aériennes, restent marquées dans la mémoire, que ce soient les villages colorés, ou impressionnantes, celles du surplomb de Portovenere (le port de Venus) par exemple. Loin des voitures et des hôtels surpeuplés, chaque jour un court trajet en train nous ramenait à Corniglia, notre point d'attache en logement agréable chez l'habitant. Les retours par bateau nous ont aussi permis de mieux situer les parcours accomplis, en nous donnant une excellente vue d'ensemble de notre terrain d'action. Les « Cinque Terre » sont cinq villages blottis au fond de criques ou perchés sur des pitons, encadrés par la presqu'île de Portofino au nord et la baie de Portovenere au sud.

Retenez ces cinq noms de villages, du nord au sud : Monterosso al Mare, Vernazza, Corniglia, Manarola, Riomaggiore, sur moins de 20 km.



En haut à gauche, le photographe Jean-Claude

Sur la photo de groupe, de gauche à droite : Nicolas notre accompagnateur, André, Hugues, Marcel, Eliane, Georgette, Bertrand, Cécile, Marie-France, Claude, Maïté, Martine et Marie.
Photo ci-contre : Descente sur Vernazza

Ce Parc des « Cinque Terre », reconnu par l'Unesco au Patrimoine Mondial de l'Humanité, perpétue un travail gigantesque de l'homme : des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches soutiennent des terrasses où sont cultivées des vignes taillées très spécialement en tonnelles basses, produisant des vins blancs dont un célèbre élixir des dieux antiques romains le « sciacchetrà ». Des oliviers poussent aussi bien sûr, des jardins suspendus, et là où la vigne a disparu, la forêt a repris ses droits. Pas de chemins pour aller dans les vignes, on utilise donc la crémaillère motorisée (le trainino) pour aller y travailler et ramener la vendange.

Ce séjour sur la Riviera di Ligure, petit paradis au patrimoine culturel riche de vestiges (sanctuaires, tours génoises, villages colorés, murets etc.) restera un formidable souvenir et un appel à d'autres séjours... Ailleurs!

LE VOLLEY-BALL

Pour sa troisième année consécutive, la section volley de la MJC de Lherm vient de commencer une nouvelle saison. Quatre équipes participent à différents championnats. Trois équipes évoluent en championnat masculin (honneur et promotion) et une équipe en championnat mixte (honneur). Pour le moment toutes les équipes se situent en milieu de tableau.

Actuellement, cette activité regroupe régulièrement plus d'une quarantaine de joueuses et joueurs qui chaque semaine investissent le gymnase de notre village.

Pascal Pujol



ANIMATION ENFANCE

>> Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Durant l'été 2008, le centre de loisirs a accueilli plus de 159 enfants de 3 à 13 ans, lesquels ont pu participer à diverses activités autour d'un thème commun : « les Jeux Olympiques à Imagilherm ». Chaque groupe d'enfants a pu créer sa propre tribu avec ses rites (danse, chant...) et ses coutumes et participer à diverses épreuves ayant pour finalité, l'organisation d'une grande journée olympique pour tous les enfants du centre. Les disciplines les plus incroyables étaient représentées telles que « le cerceau hand », « le parcours ping-pong » ou encore « la pétanque ciblée ». Les cérémonies d'ouverture et de clôture furent mémorables et la journée se termina par une grande bataille d'eau entre les animateurs et les enfants dans le parc du centre.

Outre les activités pratiquées sur le centre, les enfants ont participé à des sorties ludoéducatives avec, entre autres, la visite de la grotte de Lombrives (construction d'une cabane en pierre, visite guidée de la grotte...) et la journée passée en compagnie des singes et des rapaces à Rocamadour. Donc un été riche en rigolades et plein de beaux souvenirs pour tous !!!

La rentrée de septembre démarra sur les chapeaux de roues avec une multitude de projets en cours de réalisation (écriture d'un conte, restauration de la cabane du parc, projet de la maternelle sur les saisons, vacances de la Toussaint sur le thème d'Halloween ...). À suivre tous les mercredis et pendant les petites vacances scolaires...



>> Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)

2 grands projets sont en route:

Le premier est un spectacle (maternelle et élémentaire) qui s'est déroulé le 16 décembre à la salle des fêtes avec, là aussi, une grande variété d'activités proposées aux enfants (percussions, danse, vidéo, activités d'expression).

Le deuxième est la construction de Mr Carnaval (mais là, surprise pour tout le monde!!!).

En marge de ces projets, d'autres activités sont mises en place telles que des jeux sportifs, du jardinage et autres activités manuelles ou d'expression.

► MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE

L'ESPACE JEUNES

Du 11 au 15 juillet 2008, 12 adolescents de l'action jeunes ont participé à un séjour mis en place par eux-mêmes. Pendant ces quatre jours, ils ont pu pratiquer plusieurs activités tel que l'hydrospeed, le rafting, la trottinette sur herbe et l'escalade dans le pays du luchonnais.



Depuis le mois de septembre, l'espace jeunes accueille les jeunes le mercredi de 14h30 à 18h et le samedi de 14h à 18h à la MJC. Pendant ces horaires d'ouverture, les ados élaborent des projets, organisent des sorties, séjours et chantiers. Ces derniers sont proposés à chaque période de vacances durant cinq demi-journées, afin que les participants puissent aménager des lieux publics.

Le partenariat avec le Toulouse Football Club continue cette année; les jeunes qui travaillent sur ce projet auront l'occasion de rencontrer les joueurs professionnels ainsi qu'assister à six rencontres de ligue 1.

Quelques dates concernant l'espace jeunes:

Samedi 10 janvier	Sortie ski alpin
Samedi 24 janvier	Sortie ski alpin
Samedi 7 février	Sortie ski alpin
Samedi 7 mars	Sortie raquette

Denis Perticoz

LA MJC A 20 ANS

**POUR FÊTER SES 20 ANS D'EXISTENCE
L'ASSOCIATION ORGANISE UNE GRANDE FÊTE
LE SAMEDI 6 JUIN 2009**

Tout au long de la journée se succéderont
démonstrations, expositions... des activités
proposées au sein de la MJC.

Pour clôturer cette journée un apéro et un
repas seront organisés.

Une information plus complète sera donnée aux
adhérents et aux Lhermois en temps voulu.
Alors notez bien la date et venez nombreux
célébrer cet anniversaire.

DATES À RETENIR :

- 24 janvier** ► Apéro concert : « Escales, Musique du Monde » à 18h00 à la salle des fêtes
- 28 février** ► Théâtre : « Soirée Vaudeville » à 20h30 à la salle des fêtes
- 27 mars** ► Assemblée Générale de la MJC à 20h30 à la salle des fêtes
- 21 mars** ► Spectacle Jeune Public : « Les acolytes de Marguerite » à 16h00 à la salle des fêtes
- 26 avril** ► Vide Grenier
- 6 juin** ► « Les 20 ans de la MJC »

RECHERCHE BÉNÉVOLE

La MJC recherche un bénévole pour encadrer l'atelier ado/adulte de volley ball. Merci de prendre contact auprès de nous.

Contact :

Maison des Jeunes et de la Culture :

05 61 56 02 32 ■ mjc.lherm@wanadoo.fr

► OMBRE ET SOLEIL

Le Tai-Chi-Chuan est une technique maintenant mieux connue, qui est entrée dans les mœurs et recommandée par de nombreux professionnels de santé : kinésithérapeutes, médecins, ... pour ses bienfaits de bien-être et de prévention. On dit que c'est une technique de longue vie, une véritable voie d'évolution par un développement et l'utilisation de l'énergie interne, en étant plus présent à chaque instant et en habitant réellement son corps. C'est un travail de longue haleine dont les premiers bénéfices arrivent rapidement. Les propositions sont très précises et la pratique se fait avec le moins de force musculaire possible. Concrètement il y a une forme de base déjà précise à mémoriser (c'est le travail le plus connu du Tai-Chi). Elle est retravaillée à 6 niveaux différents (comme des couches que l'on repasse) pour aller vers un travail plus interne et sans force. Parallèlement, au fur et à mesure de la progression, de nombreux

« outils » sont utilisés : plusieurs poussées de mains (travail à deux), formes d'armes (épée, sabre), Chikong, Yikong, automassage ...

Au sein de l'association, ce travail est proposé par Paul Raab (diplômé FF AEMC)



qui pratique depuis 25 ans. Il s'est formé auprès de Maître Chu King Hung (Responsable de cet enseignement sur l'Europe) pendant près de 20 ans ainsi qu'avec J.François Billey (Responsable de l'Union d'Associations Bourges Tai-Chi-Chuan) avec qui il continue sa formation en stage et en cours particuliers. Il existe de nombreux cours à Lherm, Rieumes, Muret et Toulouse et il est encore possible de commencer (il y a 6 rentrées débutants dans l'année), cours d'essai gratuit.

D'autre part, même un débutant (ou une personne d'une autre école), peut participer aux stages donnés une fois par an dans la région par J.François BILLEY.

en Janvier 2009 :

- le samedi 24 (après-midi)
- et (ou) le dimanche 25 (9h-17h)

Ces stages sont une magnifique occasion de rencontrer le Tai-Chi-Chuan ou de se perfectionner quel que soit son niveau.

Franck Bouillon

Contacts & renseignements :

site : www.ombre-et-soleil.asso.fr

Téléphone : 05.61.56.33.69 ■ Portable : 06.09.56.36.01

► JUDO CLUB

Cette année encore le judo club Lhermois maintient et développe ses interventions dans les écoles.

Depuis 3 ans, il assure l'animation des jeux d'opposition en grande section de maternelle avec Jean-Pierre DEBANS et Daniel MARAIS, les mardis après-midi.

Mais la nouveauté cette année, c'est l'intervention au collège dans le cadre de l'accompagnement éducatif sportif. Grâce au concours de Guillaume GASTON, Brevet d'État et de Yves SEMPE, responsable pour le comité départemental du développement du ju-jitsu, des cours sont dispensés aux élèves du collège le jeudi après-midi de 16h00 à 18h00.

Le club continue aussi ses activités traditionnelles de l'apprentissage du Judo. Dans ce cadre, les enfants sont accueillis dès 4 ans pour commencer à apprendre la maîtrise de soi et le respect de l'autre.

En 2009, nous espérons avoir de nombreux champions dans les différentes catégories, comme par exemple l'an dernier lors du district benjamin.

Alors, venez nous rejoindre, que ce soit pour du sport plaisir, ou pour du sport compétition.

Henri Denis



► LA JOYEUSE PÉTANQUE LHERMOISE

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 novembre dernier, en présence de Mr GARCIA Florian, Maire Adjoint de Lherm et de Guy VONÉ, Vice-Président de la Fédération départementale.

Le Président, Louis AUDITEAU, affirme que la saison 2008 s'est achevée par un bilan positif, avec un temps fort, l'équipe de Lherm s'est inclinée en demi-finale du championnat de 1ère division de la Haute-Garonne.

L'année 2009 sera novatrice puis la licence papier se transformera en carte à puce. La Joyeuse Pétanque Lhermoise organisera 4 concours officiels en 2009.

Un nouveau bureau a été élu.

SERVICE INFORMATION DE LHERM

>> LE PÉDIBUS, ÇA ROULE !

Le Pédibus : le ramassage scolaire à pieds, a redémarré en octobre avec 6 bénévoles et 7 enfants !

Avec l'aide de ces bénévoles, le Pédibus a commencé avec la ligne 1 les mardis et les vendredis à 17 heures.

La ligne 1

La ligne 1 démarre à 17h05, dès que tous les enfants inscrits se retrouvent sous le panneau « Pédibus » à l'école.

Les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par une bénévole du Pédibus dans la classe et les enfants de l'école primaire se rejoignent eux-mêmes sous le panneau « Pédibus », où la deuxième bénévole les attend.

Le Pédibus « roule » tranquillement sur le chemin passant derrière le groupe scolaire et la maison de retraite, ensuite par la Résidence du Parc, la rue des Amandiers, la rue François Villon pour enfin arriver au terminus, **Rue G. Apollinaire.**

Appel aux bénévoles !

Nous recherchons des bénévoles pour renforcer la ligne 1 et pour pouvoir démarrer les lignes 2, 3 et 4.

Le Pédibus demande au moins 3 bénévoles pour démarrer un soir (ou un matin) par semaine !

Si vous êtes parent, grand-parent, habitant de Lherm, jeune (majeur) ou à la retraite et que vous avez un peu de temps libre :

Inscrivez vous pour devenir bénévole du Pédibus.

C'est sportif, bon pour la santé, bien pour l'environnement et convivial !



Ligne 2 :

- ▶ Ecole
- ▶ Rue de Comminges
- ▶ Rue du Pré Cahuzac
- ▶ Chemin de Larrieu ou
- ▶ Chemin de la Pielie



Ligne 3 :

- ▶ Ecole
- ▶ Place de l'Eglise,
- ▶ Avenue de Toulouse,
- ▶ Rue Saint Barthélémy
- ▶ Jardins de Barrère
- ▶ Rue de l'Anguille.



Ligne 4 :

- ▶ Ecole
- ▶ Avenue de Gascogne
- ▶ Chemin de Tutau
- ▶ Rue du Vieux pont
- ▶ Rue des Canalettes

Pour les renseignements et/ou les inscriptions

(Pédibus, le Covoiturage, l'Initiation Internet et/ou les Ateliers) :

Le Service Information Jeunesse et Adultes,
4, Avenue de Gascogne, (à côté de la bibliothèque)
31600 Lherm 05.61.56.74.91
mjc.ij.lherm@orange.fr - <http://ij.lherm.free.fr>

Horaires:

mardi 9h30 à 11h45 et 14h à 18h mercredi 14h à 18h
vendredi 8h30 à 11h45 et 14h à 16h45

SERVICE INFORMATION DE LHERM

>> LE COVOITURAGE

Vous cherchez ou proposez une place dans une voiture pour aller au travail, en formation ou stage à Toulouse (Basso Cambo, Saint Alban, Labège...), pour aller à la gare de Muret ou à l'Aéroport de Blagnac ? Avec une quinzaine d'offres et de demandes pour covoiturer, la liste de personnes à Lherm qui souhaitent partager une voiture grandit !



Consultez les offres et les demandes :
<http://covoiturage.lherm.free.fr>

>> LE SERVICE INFORMATION JEUNESSE ET ADULTES LHERM

Souhaitez-vous découvrir l'Internet avant d'acheter un ordinateur ? Vous avez déjà un ordinateur connecté mais vous ne comprenez pas vraiment comment naviguer sur Internet ou envoyer des e-mails ?

L'Initiation Internet et Ateliers pour les seniors de Lherm est mise en place pour vous aider !

Vous pouvez vous inscrire pour une nouvelle session qui démarre en janvier :

- ▶ Les vendredis matin pour ceux qui n'ont jamais touché un ordinateur.
- ▶ Les vendredis après-midi pour ceux qui connaissent déjà un peu l'ordinateur.

Au programme : les navigateurs, la recherche sur Internet avec des moteurs de recherches, des portails, des encyclopédies ou annuaires, créer et utiliser une adresse électronique, Internet et votre sécurité, les démarches administratives en ligne.

Nouveau : Ateliers Internet

Pour ceux qui ont déjà suivi l'Initiation Internet ou ceux qui ont déjà plus d'expérience, des ateliers seront proposés les jeudis après-midi en janvier et en février :

- ▶ Créer son blog avec Blogger (un blog est votre journal sur Internet). Vous pouvez y ajouter des photos, de la musique, des vidéos. Ceux qui visitent votre blog peuvent y laisser un message !
- ▶ Créer et partager votre album photos avec Flickr. Sur le site de Flickr vous pouvez créer votre album de photos. Ensuite, vous pouvez inviter des personnes (famille, amis...) pour les regarder. Vous pouvez également l'ouvrir à tout public pour partager vos meilleures photos ! Les visiteurs peuvent laisser un message.
- ▶ Autres ateliers qui seront possibles (selon la demande) : créer un site Internet, la Causette, les logiciels libres et en ligne, atelier ouvert...

Carla Hoek

EURO LHERM JUMELAGE

L'association Euro-Lherm Jumelage est repartie vers d'autres objectifs pour 2009 et les années suivantes.

En effet, après l'élection 2008 du bureau qui a accueilli de nouveaux membres, nous allons pouvoir élargir notre champ d'action à des dossiers innovants tout en poursuivant ceux déjà en cours, comme les soirées tapas et paëlla ainsi que la première session de l'École de l'Europe le 27 février prochain.

A cette occasion, nous aurons le plaisir de recevoir M. Bertrand VAYSSIERES, historien à l'Université de Toulouse-Mirail et M. François TAUTELLE, Géographe à l'Université JF Champollion d'Albi. Tous deux nous emmèneront en Promenade au cœur de l'Europe et nous exposeront son histoire, ses institutions et son fonctionnement. Cette première session de l'Ecole de l'Europe est l'aboutissement de 18 mois de préparation, dont l'objectif est de permettre au plus grand nombre de mieux comprendre le monde actuel. Ce projet est mené en partenariat avec d'autres communes comme St Alban, Aucamville, Castanet Tolosan, Montgiscard, Auterive et Venerque. Chacune d'entre elles propose une ou plusieurs soirées à thème dans l'année. Le principe de l'Ecole de l'Europe a été proposé à toutes les communes jumelées avec le réseau français. Cela nous permet de créer un point commun supplémentaire avec nos correspondants qui sont également invités à faire de même à Binaced.

Par ailleurs, nous tenterons de développer de nouveaux projets, en partenariat avec le Collège de Lherm qui a manifesté son intérêt pour le jumelage et souhaite mettre en place des échanges avec les collégiens de Binaced. Il s'agit pour l'instant de prendre contact avec les personnes de Binaced afin d'organiser des rencontres entre collégiens.

C'est à travers ces différents axes qu'Euro-Lherm Jumelage essaie de répondre à la définition de l'association : soutenir toute action entreprise dans le sens de l'unification de l'EUROPE et du rapprochement entre les peuples.

Dominique Low-Kame



ALAC ASSOCIATION LHERMOISE D'ANCIENS COMBATTANTS

L'ALAC existe pour porter témoignage que des soldats français, où que ce soit, ne sont pas morts pour rien. La liberté dont nous jouissons actuellement (sans nous en rendre bien compte souvent) nous a été donnée par les anciens, au prix du sacrifice de leur vie. Nous avons ce qu'ils espéraient.

L'Alac invite chaque lhermois à participer aux commémorations des Armistices des 11 Novembre 1918 et 8 Mai 1945, ainsi qu'aux journées du souvenir fixées par la loi (25 septembre : hommage aux Harkis, 5 décembre : hommage aux morts dans le conflit Algérie Tunisie Maroc) qui sont célébrées au Monument aux Morts du village.

L'Alac invite à venir nous rejoindre :

- les citoyens du village
- les anciens du Service Militaire «Soldats de France»,
- les militaires d'active et de réserve
- les combattants de tous les conflits (39-45, Indochine, TOE, AFN, OPEX)
- les veuves d'Anciens Combattants
- les jeunes sensibilisés par le Devoir de Mémoire, afin de nous aider à transmettre les valeurs fondamentales de droiture morale, de sens national, de solidarité, pour vaincre l'oubli du Devoir de Mémoire envers les générations passées et perpétuer l'idéal de paix et de liberté.



Photos de gauche à droite :
Cérémonie à la stèle du Maquis de Rieumes.
Les enfants déposent des fleurs au Monument aux Morts de Lherm.
Remise du nouveau drapeau.

Courrier à adresser à Mr Christian Langer
Président de l'ALAC – Mairie de LHERM
Téléphone : 05 62 23 36 86

CHEVEUX D'ARGENT

L'amicale du 3^{ème} âge CHEVEUX D'ARGENT, propose à tous les retraités un accueil convivial et dynamique, où chacun peut trouver son agrément dans une salle rénovée.

Au programme :

Lundi, Mardi, Vendredi de 14 h à 18 h :

Jeux de cartes : belote, rami, barbu, scrabble, rumikub.

Judi de 14 h à 18 h

Arts créatifs avec ateliers de peinture, macramé et autres où se pratique un échange de savoirs très apprécié.

Le deuxième mardi de chaque mois, un repas en commun est organisé (avec participation).

Sont organisés aussi, dans le cours de l'année, des **voyages**, des **journées**

découvertes de la région, des sorties pour différents **spectacles**, des rencontres "interclubs", un repas pique-nique, un repas dansant.

Les journées découvertes, accessibles à tous, apportent un bol d'air dans un quotidien quelquefois solitaire.

Cette année, nous avons visité le château de Valmirande, dans le Saint-Gaudinois en mai et le petit Paris (reproduction miniature et fidèle de la ville lumière).



Le groupe en voyage à Paris.

C'est aussi l'occasion de goûter aux spécialités gastronomiques de chaque région.

Les grands voyages nous ont conduits à Venise et au bord des lacs de Garde et d'Iseo. Sept jours d'enchantement dans un dépaysement total.

Paris enfin au mois d'août, avec un programme bien étudié où nous avons visité Versailles et les principaux monuments de la capitale.

Le bateau mouche, la Guinguette sur la Marne, le Cabaret, la Tour Eiffel ont eu un beau succès.

En décembre, le traditionnel loto réunit dans la salle des fêtes un très nombreux public. Le repas festif, offert aux adhérents, clôture l'année dans une ambiance amicale et chaleureuse.

200 adhérents participent à ce jour à nos activités, les nouveaux seront accueillis dans la plus grande convivialité. L'année à venir sera, n'en doutons pas, aussi fertile en activités.

Contacts

Directement à la salle ou

A.Schmitt : 05.34 48 07 62 - S.Dupuy : 05.61.56.06.36.

LES FRIPOUILLES

C'est une association d'assistantes maternelles du village, qui se réunissent depuis maintenant plus de trois ans, deux matinées par semaine au centre de loisirs.

Au programme des petites fripouilles qui leur sont confiées :

- promenade au village ou en forêt dès que le temps le permet,
- activités manuelles telles que peinture et gommettes,
- jeux en collectivité,
- goûters d'anniversaire, arbre de Noël et petit repas de fin d'année.

Depuis un an, une activité d'éveil musical est proposée aux enfants, animée par une professionnelle.

Une fois par semaine, petits et nounous se réunissent pour partager un moment en musique (comptines, chants, danse, marionnettes) que tous et toutes apprécient énormément.



Contacts

Si vous êtes assistante maternelle et que vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas contacter Sophie JORDANA au 05.62.23.26.71

GROUPE VOCAL LHERMOIS

Le Groupe Vocal Lhermois comprend normalement plus d'une cinquantaine de choristes dont le répertoire chanté à 4 voix et a capella s'étend de la Renaissance à nos jours en passant par le chant sacré, le classique, l'opéra et les chansons modernes. Répertoire composé d'environ 230 œuvres. Les répétitions ont lieu deux fois par semaine, dans une ambiance de totale amitié. C'est en osmose complète avec le chef de chœur qui, alliant l'humour au sérieux de l'étude, sait faire passer, par sa grande expérience, la difficulté des langues étrangères et les mesures ardues des grands compositeurs tels que Mozart, Beethoven, Haendel, Gounod, Verdi, Vivaldi ou Bizet, et tant d'autres encore, sans oublier Charles Trénet, Pierre Bachelet, Michel Fugain, etc. En 15 ans, le groupe s'est produit en Midi-Pyrénées dans les plus petites églises de village tout comme les plus grandes et dans les cathédrales. Le Groupe Vocal Lhermois est très connu pour savoir offrir bénévolement quelles qu'en soient les distances, son aide pour améliorer le sort des plus démunis dans la vie.

En 2008, le Groupe Vocal Lhermois a fêté ses 15 ans d'existence lors d'un week-end en Espagne. De nombreuses manifestations ont jalonné cette année : Chorales de Lherm, festival de chorales à Roques-sur-Garonne, Chor'albanes à Saint Alban, Concert pour la trisomie 21 à Fonsegrives, messe à Labastidette, Fête de la Musique à l'église Saint-Jacques de Muret, téléthon au Fauga, loto à Lherm organisé par nos choristes, concert de Noël, messe de Noël. Pour 2009, des dates



Le GVL lors du concert donné au profit du Téléthon, au Fauga en novembre 2007.

sont déjà retenues : choralies le dimanche 17 mai, voyage d'une journée dans le Tarn le 25 avril, concert le 10 juin à Savignac les Ormeaux (09).

Huguette Ponsada

» Le Groupe Vocal Lhermois fait appel à toutes les « voix » désireuses de se joindre à lui.

Contactez la secrétaire au **05.61.56.07.65**, ou assister à une répétition, le lundi et le jeudi de 20h30 à 22h30, à l'église de Lherm.

COMITÉ DES FÊTES

Un bilan positif ?



Le comité des fêtes espère avoir rempli son objectif pour cette année : avoir contribué à redonner envie aux Lhermois de participer à la vie festive de notre commune à travers des événements déjà existants.

Bien entendu, nous souhaitons aller plus loin ... Comme par exemple, une manifestation autour de l'histoire de notre village, et pourquoi pas, toutes les associations réunies pour le Téléthon !!!

Pourtant nous devons nous rendre à l'évidence, nous sommes trop peu nombreux pour assumer notre ambition. Certains partent, nous espérons que d'autres nous rejoindront pour nous faire part de leurs idées et nous faire profiter de leur soutien.

Mais comment ça marche ?

Le comité propose un travail en plusieurs commissions, une pour chaque fête. Chaque commission se réunit à sa guise pour l'organisation d'une fête. Ensuite l'ensemble du comité se retrouve afin d'informer et de mobiliser tout le groupe pour être opérationnel le jour J. Nous remercions tous nos partenaires, qu'ils soient commerçants, associatifs ou anonymes, notamment pour le festival des jeux et jouets. Leur aide et leur implication ont fait de ce week-end, une réussite générale. Les bénévoles d'un instant ont été indispensables pour cette manifestation. Nous remercions ces Lhermois.

Nous vous invitons à nous rejoindre, il n'est pas trop tard. Venez partager vos idées, votre expérience, vos envies pour que la fête rime avec anti-stress !!!

Eric Noblesse : 06 16 59 55 11—Hocine Tlemçani : 05 61 56 98 36
<http://comitedesfetes.lherm.free.fr>
 mail : renouveaulherm@yahoo.fr

COMMISSION CULTURELLE LES MYSTÈRES DE LHERM

Comment ne pas parler de LHERM sans contempler ses monuments. Les plus connus étant la Chapelle notre Dame du bout du pont regardant notre superbe Église Saint-André.

Sans nul doute, ces édifices ont été les témoins de changements majeurs au sein de notre commune, dont certains les ont touchés de près. C'est une des raisons pour lesquelles notre commission culturelle du comité des fêtes a souhaité se pencher sur l'un des hauts lieux très fréquentés des Lhermois. Cet endroit fort animé dès que le soleil inonde notre village n'est autre que le terrain de pétanque situé entre l'église et sa bienveillante chapelle (photo1). Les murs de ces édifices, témoins de l'Histoire de notre village nous ont confié que l'apparence actuelle trouve son origine dans les années 60. En effet, auparavant, et aussi surprenant que cela puisse paraître, cette esplanade remplie d'eau était l'un des quatre viviers de LHERM (photo2). L'endroit étant, avant cette époque, déjà bien connu des Lhermoises et Lhermois.

Notre commission voulant en savoir plus, notre petite Chapelle nous a alors avoué se sentir un peu seule après avoir perdu un lien précieux avec ce qui était « le cœur du village... » nous rappelant que son nom provient d'un pont qui s'étirait devant ses portes. Cette confidence nous poussa à comprendre la raison de l'existence de douves dont le dernier vestige était justement le vivier dit « de l'église ».

C'est ainsi qu'en 1895 (photo 3) apparaît une des entrées du vivier en eau héritée de ces fameuses douves. Au second plan -à droite- s'élèvent les maisons circulaires qui entouraient la première église qui fut édifiée en lieu et place d'un château appartenant à un certain Seigneur Roger. L'arrière plan nous fait découvrir l'ancienne halle.

Comment était la vie de l'autre côté de ce pont ? Cela fera l'objet d'un prochain rendez-vous.

Si vous souhaitez partager vos connaissances en ce qui concerne la fabuleuse histoire de notre village, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : culturalherm@neuf.fr

Comment était la vie de l'autre côté de ce pont ?

Qu'y avait-il ? Cela fera l'objet d'un prochain rendez-vous.

Stéphane TARDY



PHOTO 1
Le terrain de pétanque de nos jours

PHOTO 2
Le vivier de l'église à la fin du XIX^es

PHOTO 3

Le vivier de l'église en 1895



LES LHERMINOTS

Lherm-minots?, lherm-i quoi ?

-LHERMINOTS !! Vous savez bien, ces parents qui vous offrent toute l'année des festivités pour les enfants. Les mêmes qui vous demandent sans arrêt de leur fournir des crêpes ou gâteaux pour les vendre ! Ceux-là mêmes qui vous sollicitent pour venir maquiller, surveiller, ou créer des objets !

Les parents dont les enfants ont été ou sont scolarisés à l'école du village nous connaissent bien !

Cette association accueille tous les parents lhermoïs, depuis dix ans. Nous sommes tous bénévoles et pleins de bonne volonté pour organiser des activités pour les petits



lhermoïs. C'est ainsi que nous arrivons à faire perdurer l'association tous les ans, avec un nouveau bureau, qui permet de jongler avec les activités et le temps de travail de chacun.

Nos festivités les plus remarquées sont le jour d'Halloween, où nous maquillons vos enfants et pour lequel nous organisons un concours de gâteaux horribles.

Pour le spectacle de Noël, très apprécié tous les ans, nous sommes en collaboration avec le Judo-club, ce qui nous permet de choisir des spectacles de qualité et d'offrir le goût.

Le carnaval est de tout temps le plus suivi, puisque toutes les associations du village y participent en fabriquant un char avec un thème choisi. Vous êtes toujours très nombreux à venir défiler avec nous, déguisés ou non. Les lhermoïs ne manquent d'ailleurs pas d'idées, quant à la confection de costumes.

En 2008, nous avons pu ajouter la chasse aux œufs de Pâques, dans le parc du centre de loisirs.

Enfin, depuis 2 ans, nous avons remis au goût du jour la fête des écoliers pour clôturer l'année scolaire, que nous organisons avec la MJC.

Mais nous amuser n'est pas notre seule raison d'être, puisque nous constituons aussi une liste de délégués de parents auprès des écoles maternelles et primaires. Représenter les parents auprès des enseignants aux conseils, être sollicités pour les projets concernant les écoles, ainsi que faire partie des réunions extra-municipales autour des élus, chargés des affaires scolaires et des responsables de cantine, sont nos tâches trimestrielles. Nous nous réunissons pour cela avant chaque conseil afin d'évoquer les problèmes ou mettre certaines idées en avant. En fin d'année, nous proposons d'offrir des objets dont l'école ou le CLAE auraient besoin, tels que des trottinettes en maternelle ou des livres et jeux en primaire.

Cette année, nous avons même pu ajouter à tout cela une conférence-débat prise en charge par la mairie sur le thème "Préventions des abus sexuels", avec une psychologue intervenante extérieure. Un stage de secourisme a été organisé avec les pompiers de Muret ; 10 personnes ont participé et reçu leur certificat de premiers secours.

Enfin la bourse aux jouets a vu le jour en 2007 .

Sans oublier notre participation au Festival des jeux et jouets avec le comité des fêtes.

Dix ans après sa création, les Lherminots continuent de se développer et d'avoir la confiance de ses partenaires, tels que la municipalité, la MJC, le Comité de fêtes et le Judo-club. Merci donc à tous de venir nous encourager ; vos sourires et votre présence nous récompensent à chaque fois. Nous sommes toujours ouverts à toutes les propositions et aux idées nouvelles. Nous comptons sur vous, tous les ans pour nous aider, par quelque moyen que ce soit.

Le nouveau bureau : Annick Benoist, Nathalie Gaulard, Isabelle Noblesse, Fatiha Tlemçani

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE SITE :
www.lherminots.fr

Bienvenue à l'Association des Lherminots

Les Lherminots participent activement à l'amélioration de l'environnement scolaire des petits lhermoïs et à l'animation du village (Halloween, Noël, Carnaval, Fête de fin d'année scolaire).

- Les manifestations festives :** L'association s'applique cette année à développer les échanges et renforcer les partenariats avec les associations lhermoïses pour offrir des manifestations de qualité. Les manifestations sont toujours un succès, en témoigne à chaque fois le nombre de participants, ce qui nous prouve à quel point nos actions doivent continuer. Nous tenons à remercier les parents et tous ceux qui contribuent au bon déroulement des manifestations.
- La vie scolaire :** Les Lherminots regroupent aussi des délégués de parents d'élèves qui constituent une liste en primaire et en maternelle pour défendre au mieux l'intérêt des petits lhermoïs et assurer le bon fonctionnement de la vie scolaire. Les délégués se réunissent trois fois par an avec le corps enseignant pour les conseils d'école (plus trois réunions de préparation), lors de ces réunions sont abordés plusieurs sujets :
 - Travaux autour de l'école
 - le règlement intérieur
 - les effectifs

Nous sommes à la fois médiateurs et conciliateurs. Nous défendons au mieux l'intérêt du personnel scolaire, nous avons permis en mai 2007 en collaboration avec la mairie de prolonger un contrat d'ATSEM pour le bien-être des enfants.

Contact :
Annick Benoist : 05 34 48 16 58 - 06 03 35 30 38

► UN MANÈGE QUI TOURNE BIEN : LE MOULIN DE PARADE

Au détour des chemins pédestres de Lherm vous aurez peut-être l'occasion de passer par chez nous pour vous balader et découvrir Le Moulin de Parade le long de ses deux étangs que surplombent les cabanes de trappeurs. Vous y verrez sans aucun doute les canards et les oies y vivre en liberté.

Sous les saules pleureurs il n'est pas rare non plus de croiser une petite famille de ragondins...

Dans cet environnement convivial et familial, trois moniteurs diplômés d'état assurent l'enseignement de toutes les disciplines équestres.

De l'apprentissage à la compétition de saut d'obstacle, en passant par le passage des examens fédéraux, de nombreuses autres prestations vous sont offertes.

Et pourquoi pas un tour de calèche avec Doma et Tornade menées de main de maître par Béatrice ? Pour les mariages par exemple. Les tours en poneys pour les petits cavaliers en herbe qui veulent à l'occasion faire une petite promenade sur un circuit balisé d'environ 30 minutes.

Les balades et les randonnées... souvent le dimanche, mais avec minimum 6 participants, nous pouvons en organiser à la demande. De débutants à confirmés, n'hésitez pas.

Et dans un tout autre registre, pourquoi ne pas organiser une journée pêche en famille ?



Contacts

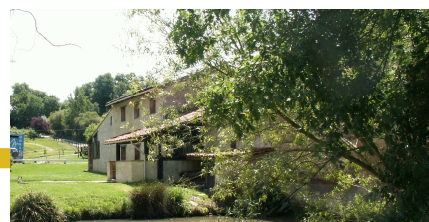
Passez nous voir, n'hésitez pas à vous renseigner, Ludo, Béa, Nina sont à votre disposition.

06.16.55.56.65 ou au 05.61.56.15.25

(mercredi ou heure des repas)

Consultez notre site Internet :

www.moulin-de-parade.fr



Nous pouvons mettre à votre disposition le matériel et même vous proposer un animateur afin de vous initier ou de vous perfectionner en technique de pêche.

La belle salle avec cheminée peut aussi être louée, dortoirs 32 places et cuisine.

L'équipe du Moulin de Parade

Los Diablos

Si vous êtes intéressés par Los Diablos,
contactez Eric : 06 19 17 88 28 ou
Noël : 06 73 00 18 90



► COLLÈGE : CHANGEMENT DE DIRECTION



La Principale du Collège, Corinne Damerval qui avait fait l'ouverture de l'établissement a pris la direction du Collège du Vernet en septembre 2009.

Nous la remercions du bon souvenir qu'elle nous laisse ainsi qu'à toute son équipe éducative.

Le nouveau principal, Eric Delmotte, père de cinq enfants, a 43 ans et en est à son 11^{ème} établissement scolaire. Il fut auparavant Principal adjoint dans une Z.U.P avant d'être Principal du Collège de Bapaume dans le Pas-de-Calais pendant trois ans. Il a souhaité venir au Collège de Lherm en raison de ses attaches familiales et amicales. Son enthousiasme pour « ce bel outil pédagogique tout neuf » n'a d'égal que son dynamisme affiché, appuyé sur une solide expérience. Il estime que les conditions d'enseignement dont les élèves et leurs professeurs disposent, sont optimum. Voilà de quoi accumuler les réussites scolaires ! Monsieur Delmotte a trouvé une équipe enseignante et administrative enthousiaste et motivée. Il souhaite mettre en œuvre une politique d'accompagnement éducatif, proposer des activités culturelles et sportives et promouvoir l'aide aux devoirs.



Madame DELABRE-ESPIAU et
Monsieur DELMOTTE.

Il est accompagné dans sa tâche par Madame Anne Delabre-Espiau, Principale Adjointe. Originnaire de Cambrai, elle a fait ses études à Toulouse. Le Collège de Lherm est son 16^{ème} établissement éducatif. Professeur de français et d'histoire-géographie en lycée professionnel agricole en France, puis professeur de français à Belfast (Irlande du Nord) auprès de publics divers. Elle a ensuite embrassé la carrière administrative dans la Direction d'établissements scolaires dans la continuité pédagogique. Madame Delabre-Espiau souhaite également promouvoir la réussite des futurs citoyens en les aidant au maximum dans leurs projets scolaires. Nous les avons tous les deux avec nous pour

un minimum de trois ans et neuf ans au maximum. Souhaitons que nos enfants tirent de leur activité, de leur professionnalisme et de leurs qualités humaines le maximum de profit. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre beau Comminges. Pleine réussite pour eux-mêmes et nos enfants.

JP.B. Loubinoux

► MÉDIATHÈQUE : "VEILLÉES CULTURELLES"



Pour la première des « Veillées Culturelles », la Médiathèque peut s'enorgueillir d'une réussite qui ne demande qu'à se reproduire. En effet, une trentaine de personnes, dont Madame Delabre-Espiau – principale-adjointe du collège de Lherm –, des membres du conseil municipal, ainsi que Marc Sebbah – président du Prix du Jeune Ecrivain à Muret –, Nelly Antoine – Vice-Présidente de la Maison des Écritures de Lombez-Midi-Pyrénées – vinrent participer, dans la salle du Conseil Municipal, à l'échange littéraire avec David Fauquemberg, Prix Nicolas Bouvier 2007. Le public, très attentif, apprécia les connaissances approfondies de l'auteur sur une bibliothèque d'écrivains qui le marquèrent et qu'il commenta en terme de subtilités stylistiques. Quelques passages de ces auteurs furent lus par des volontaires. Certains auditeurs, regrettant que le sujet du livre primé, « Nullarbor », soit trop peu évoqué furent quand même très heureux d'approcher un écrivain « à suivre », très pointu dans son écriture qualifiée « au ras du monde ». Le romancier, refusant l'étiquette



d'écrivain-voyageur, précisa que son écriture ne s'effectuait pas pendant ses voyages et n'avait pas pour vocation de faire visiter un pays. « Nullarbor » se veut un roman du genre réaliste, se plaçant dans l'immédiateté de l'action. David Fauquemberg insista sur le travail important qu'il fournissait pour ciseler ses textes afin d'offrir aux lecteurs des sensations de réel vécu, avec un regard neutre sur la violence du monde

et qui se retrouve dans ses personnages. Pour preuve la lecture d'un bref passage de son livre, évoquant une pêche à l'espadon d'un réalisme morbide. Après un échange avec le public, la soirée se termina par une séance de dédicaces autour du pot de l'amitié dans la Médiathèque, entouré des œuvres photographiques de Pascal Pujol. David Fauquemberg regagna sa résidence d'écrivain à Lombez après avoir assuré qu'il avait beaucoup apprécié l'accueil qui lui avait été réservé, tant par l'équipe des bénévoles, que par la qualité du public.

Bertrand Guéry

► QUID DES QUADS ?

Bien que la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels soit strictement réglementée, force est de constater que cette réglementation reste fortement méconnue et donc souvent transgressée par des pratiquants de plus en plus nombreux et souvent peu conscients des dommages importants que leur passage réserve aux habitats naturels.

Avec les beaux jours, les promeneurs et randonneurs ont pu noter la recrudescence dans les espaces naturels des véhicules tout-terrain. Il est devenu courant d'y croiser des quads, des motos "vertes" voire des 4x4. Les ventes de ces véhicules qui ne cessent de progresser confirment que le phénomène n'est pas anecdotique. Rares sont les bois, forêts, clairières, sentiers qui sont à l'abri, au mieux du passage d'un engin tout-terrain, au pire de "colonnes" de véhicules participant à des circuits organisés.

LES QUADS

Le terme « quad » désigne les véhicules relevant de la catégorie des quadricycles à moteur. C'est un petit engin tout terrain, à moteur, qui tient à la fois de l'automobile et de la moto. Il comporte quatre roues égales de taille basse, à larges pneus, dont deux directionnelles.

On distingue différents types de quads:

- le quad de sport ou de compétition
- le quad loisirs
- le quad utilitaire
- le quad enfant.

La puissance du moteur peut varier entre 50 et 650 cm³. Suivant les modèles, la vitesse peut atteindre 130 km/h. Le poids à vide est compris entre 200 et 400 kg.

La fonction d'un quad est de circuler sur tout type de terrain. Sa stabilité est assurée grâce au positionnement du corps, le rapport poids du conducteur/poids du véhicule étant de 25 % environ.

Les quads relèvent de la réglementation technique des quadricycles lourds à moteur définis à l'article R. 311-1 du code de la route et doivent, avant leur mise en circula-



tion, faire l'objet d'une réception par le service des mines. Le but de cette formalité est de s'assurer de la conformité des véhicules en regard des normes de sécurité routière.

La réception par le service des mines est un préalable obligatoire pour l'immatriculation et la circulation des quads sur les voies ouvertes à la circulation publique. Le permis de conduire de la sous-catégorie B1 est obligatoire pour leur conduite.

La circulation des quads non réceptionnés ou non immatriculés est par conséquent interdite sur les voies ouvertes à la circulation publique. La circulation de ces engins est alors limitée à la propriété du conducteur du véhicule et aux terrains spécialement aménagés et autorisés.

Principe de l'interdiction générale de circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels en dehors des voies ouvertes à la circulation publique :

L'article L. 362-1 du code de l'environnement interdit la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels en dehors des voies ouvertes à la circulation publique. Cette interdiction peut se résumer par la formule lapidaire : « *Pas de hors piste* ».

Nombreux sont les citoyens qui se plaignent de la présence de plus en plus fréquente de véhicules terrestres à moteur, et tout particulièrement de quads, sur les sentiers, en forêt et d'une façon générale dans les espaces naturels.

Apparus dans les années 1980, les quads ont connu un grand succès dans les pays nord-américains, avant d'être introduits en France. Ils y ont connu le même engouement.

Depuis, le marché du quad est en constante progression sur le territoire national.

Ces ventes portent surtout sur des engins qui sont desti-

nés à des activités de loisirs. Conçus pour progresser en terrains accidentés et en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, les quads sont en effet de plus en plus utilisés pour circuler dans les espaces naturels.

Les citoyens et riverains des derniers espace naturels font d'ailleurs régulièrement part de leurs inquiétudes quant à l'utilisation intempestive des véhicules à moteur - motos « vertes », quads, 4x4 - en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

Or, la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels est, sauf exceptions, interdite par la loi. Outre les dangers qu'ils peuvent représenter pour les randonneurs, les cyclistes, les cavaliers et les autres usagers de la nature, les véhicules à moteur circulant dans les espaces naturels peuvent porter gravement atteinte aux habitats naturels ainsi qu'à la faune et à la flore sauvage. En outre, par leur comportement souvent « agressif », certains utilisateurs sont à l'origine de nuisances pour les riverains et les touristes et génèrent des conflits entre les différentes catégories d'usagers qui fréquentent ces espaces.

Bien qu'issues de la loi n° 91-2 du 3 janvier 1991, les dispositions relatives à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels sont encore méconnues d'un grand nombre d'usagers.

QUELQUES PRINCIPES POSÉS PAR LA LOI

La circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique. La pratique du hors piste est donc interdite.

Ne sont pas concernés par cette interdiction, les véhicules utilisés par des services publics, ceux utilisés à des fins d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels ou ceux utilisés par les propriétaires ou à leurs ayants droit chez eux.

Un chemin qui n'est pas accessible à une voiture est interdit à tout autre véhicule à moteur, même en l'absence d'une barrière ou d'un panneau d'interdiction.

Le maire ou le préfet peuvent interdire l'accès à certaines voies normalement ouvertes à la circulation.

Un propriétaire peut également interdire l'accès des véhicules à moteur sur une voie privée lui appartenant.

L'aménagement d'un terrain spécialement dédié à la pratique des sports motorisés (cross, trials...) est soumis à autorisation.

En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier, la circulation en sous-bois est interdite.

Les chemins de halage sont fermés aux véhicules à moteur.

Les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes (1500 €) et à la mise en fourrière de leur véhicule.

QUELQUES PRÉCISIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

La présence sur une carte d'une route ou d'une piste n'implique pas qu'elle soit ouverte à la circulation des véhicules à moteur.

Un simple sentier pédestre ou un layon forestier est interdit à la circulation des véhicules à moteur.

Les voies affectées à la défense de la forêt contre les incendies sont interdites à la circulation des véhicules à moteur à l'exception de ceux utilisés par les services d'incendie et de secours.

La circulation sur le rivage de la mer, sur les dunes et sur les plages est interdite.

La circulation des véhicules à moteur dans les cours d'eau est interdite.

Frédéric Pasian



Goûter des aînés

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal seront heureux d'accueillir les aînés :

**LE DIMANCHE 18 JANVIER 2009
À 15 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES**



Intercommunalité

La Commune de Saint-Hilaire reçoit le 25 et 26 juillet 2009 le rassemblement des Saint-Hilaire de toute la France.

Si vous êtes intéressés par l'hébergement de personnes participant à cette fête pourriez-vous contacter la Mairie de Saint-Hilaire au 05.34.46.01.90.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

■ Bois

(Palette, stock de planches, mobilier, plan travail en aggloméré, ...)

- ▶ Semaine 6 du 2 au 6 février 2009
- ▶ Semaine 15 du 6 au 10 avril 2009
- ▶ Semaine 23 du 1 au 5 juin 2009

■ **Ferraille** (mobilier métallique, cumulus, gazinière avec four à gaz, ferrailles diverses (tiges, barres,...), baignoire (fer ou fonte), tondeuse, évier inox)

- ▶ Semaine 7 du 9 au 13 février 2009
- ▶ Semaine 16 du 13 au 17 avril 2009
- ▶ Semaine 24 du 8 au 12 juin 2009

■ Tout-venant

(canapé, fauteuil, matelas, mobilier de jardin et autres plastiques, laine de verre, baignoire plastique ...)

- ▶ Semaine 8 du 16 au 20 février 2009
- ▶ Semaine 17 du 20 au 24 avril 2009
- ▶ Semaine 25 du 15 au 19 juin 2009

■ Gros électroménager

(Réfrigérateur, four électrique ou gazinière avec four électrique, machine à laver, lave vaisselle, télévision, matériel informatique, équipement électrique (tondeuse) ...)

- ▶ Semaine 9 du 23 au 27 février 2009
- ▶ Semaine 18 du 27 avril au 1er mai 2009
- ▶ Semaine 26 du 22 au 26 juin 2009

Les inscriptions sont clôturées le vendredi avant le ramassage. La collecte se fait entre le lundi et le vendredi (il n'y a pas de jour fixe).

NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Un espace est réservé dans chaque Echo de Lherm pour les artisans, commerçants et prestataires de services qui s'installent sur la commune. N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la Mairie, ou par mail (accueil-31-lherm@wanadoo.fr).

REUVÊTEMENT SOLS & MURS

MIRANDA LAURENT
REVETEMENTS SOLS ET MURS

6 RUE DES BOURDETTES
31600 LHERM

Tél et Fax : 05.61.40.62.96
Portable : 06.81.23.18.52
miranda.lorenzo@wanadoo.fr

CARRELEUR—FAÏENCIER



RICHARD PICRON
Artisan carreleur faïencier

06 98 52 37 59
richard.carrelage@yahoo.fr

Devis gratuits

CARROSSIER—GARAGISTE



GARAGE Denis Mandonnet
AUTOS
MECANIQUE CARROSSERIE
Toutes Marques
96 route de Bérat 31600 LHERM

Tel. 05 61 56 10 75

ELECTRICIEN

SARL AL-ELEC
Electricité Générale - Courant fort & courant faible

ARMAND LAUTRE

221, route de Lavernose
31600 LHERM

06.25.54.16.67.
al-elec@live.fr



SCULPTURES ET TABLEAUX PERSES



WWW.MBAZARTS.COM

**NOUVEAU :
L'ART PERSE À LHERM**

Venez découvrir le nouveau site Mbazarts
Sculptures - Tableaux - Objets d'art antique

PROFITEZ DE 25% DE REDUCTION SUR TOUT LE SITE
EN VOUS CONNECTANT SUR WWW.MBAZARTS.COM

VENTE/POSE DE PLACARDS, PARQUETS, CUISINES

BOUISSOU Sébastien
Vente-Pose Cuisines, parquets, placards....

13 Chemin de Campardon
31600 LHERM

06.16.49.68.50

creapose@yahoo.fr



PLOMBIER

Installation neuf & rénovation



Dominique Garet

1 bis, route de Bérat - 31600 Lherm
Tél./fax : 05 61 56 77 95
Portable : 06 75 00 20 57

- ▶ Agencement salle de bain et cuisine
- ▶ Climatisation
- ▶ Plomberie et chauffage
- ▶ Gaz PGN PGP
- ▶ Balnéo - Sauna
- ▶ Pompe de puits
- ▶ Dégâts des eaux
- ▶ Tuyauterie industrielle
- ▶ Solaire...

DECHETS VERTS

RAMASSAGE

Résidus de tonte ou petits branchages d'un volume maximum de 10 brouettes. Les résidus doivent être déposés obligatoirement à l'extérieur de votre propriété. Ce service de la municipalité est gratuit.

Conditions :

Habiter sur la commune de Lherm. Etre âgé de 65 ans minimum.

BENNE

En cas de demande d'une benne (aux conditions ci-dessus) la participation du demandeur sera de 35€ par rotation de benne (exemple : si 2 bennes = 70€)

Toutes ces demandes seront étudiées au cas par cas.

Dans le cas où les personnes de plus de 65 ans font appel à un professionnel ou semi professionnel, ces derniers doivent évacuer les déchets verts à la déchetterie du SAVES.

Condition : Habiter sur la commune de Lherm.

INSCRIPTIONS ■ MAIRIE, SERVICE TECHNIQUE : 05.61.91.51.74 ■ CHRISTIAN DEGEILH : 06.20.85.48.84

MAISONS FLEURIES

Pour la 7^{ème} année consécutive, et la première du nouveau Conseil Municipal, le concours des maisons fleuries a mobilisé les Lhermois passionnés de jardin.

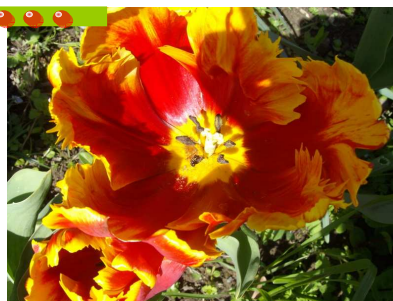
Malgré un été capricieux, nous tenons à féliciter tous les participants pour leur jardin et leur intérêt à l'embellissement de notre commune. Grâce au nouveau règlement permettant de concourir même si le jardin n'est pas visible de la voie publique, le nombre de participants est passé de 18 à 24 soit une augmentation de 30 %. On a donc eu pour cette nouvelle édition une plus grande diversité de jardins.

La modification de la date du 1^{er} passage, fin du mois de mai, a permis d'admirer de magnifiques rosiers en pleine floraison. Le second passage maintenu fin août valorisa le travail de l'été et afficha un autre aspect de la vie du jardin.

Cette année, un seul grand concours a regroupé toutes les catégories.

Les notes ont été données sur les 3 critères suivants :

- ➔ l'effet d'ensemble et le cadre végétal
- ➔ l'originalité des plantations
- ➔ le bon entretien général



Grâce aux bons d'achat et cadeaux de nos sponsors, il n'y a pas eu de perdant.

Merci aux FLEURS DU TEMPS notre fleuriste, à JARDILOISIRS DE LA LEZE VILLAVERTÉ à Eaunes, aux horticulteurs FONTORBES de Labastidette,

et aux PEPINIERES BAUDUC du Fauga.

Nous comptons sur vous tous pour l'édition 2009.

L'Equipe des Maisons Fleuries.

Les gagnants sont :

- 1^{er} prix : Madame Marie GREGORIS, 353 route de Saint-Clar
- 2^{ème} prix : Madame Marie-Christine LABARTHE, 117 chemin Larrieu
- 3^{ème} prix : Monsieur Serge DECARY, 60 route de Saint-Hilaire
- 4^{ème} prix : Monsieur Denis MOREAU, 39 chemin de Sébastien
- 5^{ème} prix : Madame Nadine CAUSIN, 3 chemin de Labarteuille
- 6^{ème} prix : Monsieur Jean-Baptiste SOLLE, 7 chemin de Tutau

MUNICIPALITE DE LHERM

Vous voulez participer au CONCOURS MAISONS FLEURIES 2009 ?
Inscrivez-vous dès aujourd' hui !



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :



► NAISSANCES

► ADAMAT--FABIEN Etan	28 octobre 2008	Toulouse
► ALIBERT Benjamin, Alain, Jean	24 septembre 2008	Toulouse
► ANDRIEUX Sébastien, Dominique, Daniel	04 mars 2008	Toulouse
► AVOLEDO Julie, Lisa, Roxanne	31 août 2008	Toulouse
► BELLY Marie, Juliette	30 janvier 2008	Toulouse
► BENAGROUBA Gharys	25 janvier 2008	Toulouse
► BOCELLI Shanon	11 novembre 2008	Muret
► BOEY Baptiste, Pierre, Henri	03 septembre 2008	Toulouse
► BRIÈRE--LORENZI Jonas, Gildo, Gabriel	23 juillet 2008	Toulouse
► DABURON Maelyne, Christelle, Mugnette	19 mars 2008	Toulouse
► DORIZON Isaline, Renée, Claude	15 mars 2008	Toulouse
► ECHELARD Pauline, Agnès, Marie	17 janvier 2008	Toulouse
► EL MOUDAD Saana	30 mars 2008	Toulouse
► FLORENT Lilian, Alain, Daniel	22 décembre 2007	Toulouse
► GARCIA Thibaud	30 août 2008	Muret
► LAGARRIGUE Cyrielle, Renée	13 mars 2008	Muret
► LANCIEN Menzo, Alain	16 août 2008	Toulouse
► LESSERTOIS Maxime, Gérard, Guy, Vincent	13 septembre 2008	Toulouse
► MEYERHOFFER--SEVERAN Ashley	30 novembre 2008	Toulouse
► MONNIER Maël, Simon, Jean	25 mars 2008	Toulouse
► NEPI-PUJOL Andréa, Anna	02 septembre 2008	Toulouse
► OK Mélissa	26 octobre 2008	Toulouse
► ORTOLAN Angelo	14 septembre 2008	Toulouse
► PACQUETEAU Yanis, Jean-Marie, Mathias	28 septembre 2008	Toulouse
► PÉDEBIDOU Justine, Marie, Julie	15 septembre 2008	Toulouse
► PETIT Alexis	19 décembre 2007	Toulouse
► PETIT Clément	19 décembre 2007	Toulouse
► PIRAT--LOPEZ Flavie, Cécile	22 février 2008	Toulouse
► POUGET Félix, Louis, Daniel	18 novembre 2008	Toulouse
► PRETOTTO Louca	24 août 2008	Toulouse
► PRIN Lucas, Guillaume	08 avril 2008	Toulouse
► QUEYROU Angelo	22 décembre 2007	Toulouse
► RATHQUEBER Manal, Joséphine	30 janvier 2008	Toulouse
► ROSSO Maëva	24 octobre 2008	Saint-Jean
► SIADOUS Amanda	18 novembre 2008	Toulouse
► THEISEN Mélina, Angéline, Flora	31 mars 2008	Toulouse
► TISSANDIER Jolan	25 mai 2008	Toulouse
► TREBOSEN Jawel, Vincent	21 mars 2008	Toulouse
► VIVIAN Thiméo, Tom	18 septembre 2008	Toulouse



MUNICIPALITE DE LHERM
CONCOURS MAISONS FLEURIES 2009

DÉCÈS

▶ ARÈNE Charles, Auguste	04 août 2008	Lherm
▶ AZAS Joseph	07 mars 2008	L'Isle en Dodon
▶ BARBIER Jean-Michel	11 décembre 2008	Toulouse
▶ BARON Pierre	07 août 2008	Lherm
▶ BERGÈS Henri, Jean-Marie, Jules	28 décembre 2007	Lherm
▶ BORIN Stéphane, Mario	26 mai 2008	Muret
▶ CAILLABA Nicolas, Jérôme, Manuel	01 avril 2008	Lherm
▶ CATALA Elise, Germaine veuve VIEU	18 juin 2008	Lagardelle-sur-Lèze
▶ CAZAU PEDARRE Rolland, André	31 octobre 2008	Lherm
▶ CHICON Maurice	29 avril 2008	Lherm
▶ CONTARIN Elie, Sécondino	29 janvier 2008	Pointis-de-Rivière
▶ DEJANS Madeleine, Marie, Louise veuve LOUBINOX	12 juillet 2008	Lherm
▶ ESTEVIN Jean	30 juin 2008	Toulouse
▶ FEVRE Charles, Désiré	28 octobre 2008	Lherm
▶ FOURNIER André, Jean	29 mars 2008	Lherm
▶ HÉRAIL Marguerite, Renée, Julie veuve HUBERT	20 juin 2008	Lherm
▶ LABELLE Jacques, André	01 décembre 2008	Muret
▶ LAFAGE Hélène, Marie, Eugénie veuve ESCAICH	28 avril 2008	Toulouse
▶ LAPORTE Pierre	12 décembre 2008	Lherm
▶ LAUTRÉ Marcel, Jean	18 juin 2008	Lherm
▶ LEVÈQUE Antoinette, Paulette veuve ROSSO	23 mars 2008	Muret
▶ MANDEMENT Etienne, Raymond	25 août 2008	Lherm
▶ MARTINEZ Aline, Marie-Ange épouse ALMEIDA	12 avril 2008	Toulouse
▶ MUNIER Yvonne veuve LESNÉ	07 avril 2008	Lherm
▶ NOVAU Fabienne, Marie-Christine épouse FLOTTE	02 août 2008	Toulouse
▶ OLIVIER Denise, Baptistine épouse DAUBERT	26 décembre 2007	Lherm
▶ PARRENS Marie, Antoinette, Françoise, Yvonne	27 août 2008	Lherm
▶ POUHEY Maurice, Antoine	20 mars 2008	Toulouse
▶ PRAT François, Barthélémy	17 juin 2008	Lherm
▶ RATHQUEBER Louis	23 juillet 2008	Lherm
▶ RAVAILLE Yves, Eugène, Raymond	13 février 2008	Toulouse
▶ SERIS André	06 août 2008	Toulouse
▶ THORY Edouard, Louis	07 mai 2008	Lherm
▶ TOUZET Georgette veuve GASTON	26 décembre 2007	Lherm
▶ VILLAESCUSA François	01 avril 2008	Lherm

MARIAGES

▶ DEDIEU Michel, Jean et SUBRA Marie, Claire, Etienne	25 avril 2008
▶ DUCASSE Jean-Louis, André et EYINGA Alice	06 septembre 2008
▶ FLAUS Alain, Louis, Raymond et COLLET Claudine, Gabrielle	21 juin 2008
▶ FONTANIÉ Damien, Rémy, Marc et LAVERGNE Christelle	28 juin 2008
▶ GUILLEMAIN Francis et RÁK Csilla, Hajnalka	08 août 2008
▶ JEHANNO Yannick, Jean-Louis, Philippe et CORNU Sonia	03 mai 2008
▶ MOREL David, Luc, Michel et CAYZAC Edwige, Marie-Françoise	26 juillet 2008
▶ MORO Michel et LAFFAGE Marie-Claude, Jeanne, Marguerite	19 juillet 2008
▶ PHILIPPEAU Pierre, Gilles et SERRA Sandrine	04 octobre 2008
▶ PLUCHE Sébastien, Maurice, Roger et BERLANDA Rachel, Magali	13 septembre 2008
▶ SAUVAGE Jacques, Michel et NOYMANY Savanhak	15 novembre 2008



Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

- | | |
|--------------|---|
| Vendredi 9 | Assemblée générale ■ <i>Cheveux d'Argent</i> |
| Vendredi 16 | Soirée Salsa ■ <i>Euro Lherm Jumelage</i> |
| Samedi 17 | Assemblée générale ■ <i>Budo Club</i> |
| Vendredi 23 | Soirée Tapas ■ <i>Euro Lherm Jumelage</i> |
| Vendredi 23 | Assemblée Générale ■ <i>Groupe Vocal Lhermois</i> |
| Samedi 24 | Apéro Concert ■ <i>MJC</i> |
| Vendredi 30 | 20 ans ■ <i>Lherminots</i> |
| Samedi 31 | Assemblée Générale ■ <i>ALAC</i> |
| <hr/> | |
| Vendredi 27 | Ecole de l'Europe, Conférence débat ■ <i>Euro Lherm Jumelage</i> |
| Samedi 28 | Théâtre, Soirée Vaudeville ■ <i>MJC</i> |
| Samedi 28 | Concours 1 ^{ère} division, Triplette ■ <i>Joyeuse Pétanque Lhermoise</i> |
| <hr/> | |
| Dimanche 1 | Bourse aux vêtements ■ <i>Lherminots</i> |
| Samedi 7 | Stage ■ <i>Tai Chi Chuan</i> |
| Dimanche 8 | Stage ■ <i>Tai Chi Chuan</i> |
| Samedi 14 | Carnaval ■ <i>Comité des fêtes et Lherminots</i> |
| Dimanche 15 | Compétition ■ <i>Judo Club Lhermois</i> |
| Samedi 21 | Spectacle jeune public ■ <i>MJC</i> |
| Vendredi 27 | Assemblée générale ■ <i>MJC</i> |
| <hr/> | |
| Du 11 au 13 | Tournoi annuel National ■ <i>Carrom Sutra</i> |
| Dimanche 12 | Qualificatif secteur T ■ <i>Joyeuse Pétanque Lhermoise</i> |
| Vendredi 24 | Soirée Paëlla ■ <i>Euro Lherm Jumelage</i> |
| Samedi 25 | Chasse aux oeufs ■ <i>Lherminots</i> |
| Samedi 25 | Stage ■ <i>Tai Chi Chuan</i> |
| Dimanche 26 | Stage ■ <i>Tai Chi Chuan</i> |
| Dimanche 26 | Vide Grenier ■ <i>MJC</i> |
| <hr/> | |
| Jeudi 07 | FSGT Réunion ■ <i>Guidon Lhermois</i> |
| Vendredi 08 | Cérémonie ■ <i>ALAC</i> |
| Dimanche 10 | Randonnée cycliste ■ <i>Guidon Lhermois</i> |
| Dimanche 17 | Choralies ■ <i>Groupe Vocal Lhermois</i> |
| Les 30 et 31 | Air Expo ■ <i>Ecoles ENAC et ISAE</i> |
| <hr/> | |
| Samedi 6 | Anniversaire, 20 ans ■ <i>MJC</i> |
| Vendredi 12 | Soirée Tapas ■ <i>Euro Lherm Jumelage</i> |
| Dimanche 21 | Repas campagnard ■ <i>Cheveux d'Argent</i> |
| Vendredi 26 | Fête locale ■ <i>Comité des fêtes</i> |
| Samedi 27 | Fête locale ■ <i>Comité des fêtes</i> |
| Dimanche 28 | Fête locale ■ <i>Comité des fêtes</i> |
| Samedi 27 | Compétition ■ <i>Judo Club Lhermois</i> |